



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 09 AVRIL 2025

Président de la séance : MICHEL LLANAS Secrétaire de la séance : ISABELLE AUBRY Présents : MICHEL LLANAS, PATRICK MASSELOT, FREDERIC GALIBERT, ISABELLE AUBRY, PASCAL DUFLOT, CHRISTINE RIERA, CHRISTINE BATARDIERE, FLORENCE DEGEILH, EMMANUELLE PUY, MARINA GUYON Représentés : Jhoanni CONESA représenté par PATRICK MASSELOT
Absents et excusés :

Ordre du jour :

- 1- Compte de gestion de 2024
- 2- Compte administratif de 2024
- 3- Affectation du résultats 2024
- 4- Vote des taux d'impositions des taxes directes locales pour 2025 ;
- 5 – Travaux investissement

- Dossier aménagement Mairie
- Embellissement Fontaine : Demande de subvention
- Demande subvention cabanon Jardins Familiaux

6- Vote du budget 2025

7- Syndicat Mixte Canigo Grand Site :

- Désignation des représentants (titulaire et suppléant)
- Approbation du retrait de la commune de Corneilla-la-Rivière

8-Com Com Conflent Canigo : Modifications des Statuts

- Questions diverses.

Cotisation Mission Locale des Jeunes

Avant l'ouverture de la séance, il est demandé l'approbation pour le rajout de deux délibérations :

- Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité (RODP)
- Sollicitation de plants à la Pépinière Départementale pour les jardins familiaux

Validé à l'unanimité

Délibérations du conseil :

Le compte-rendu du 12 février 2025 a été validé par le conseil municipal.

1 - Compte de gestion de 2024

Le compte de gestion a été établi par le percepteur à la clôture des comptes au 31/12/2024 et il constitue la reddition des comptes du comptable de la commune. Il détaille les dépenses et recettes de l'année passée, les comptes de bilan, les comptes financiers et les comptes de tiers. Le Maire a certifié la conformité des montants des titres à recouvrer et des mandats émis. Voté à l'unanimité

2- Compte administratif de 2024

Le compte administratif 2024 a été présenté par Mme PEREZ, secrétaire de Mairie. M. le Maire, qui a quitté la salle avant les votes.

Patrick MASSELOT a pris la présidence de la séance pour procéder aux votes. Le compte administratif a été approuvé : 1 d'abstention 9 pour

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	143 390,78	80 964,80	0,00	80 964,80	143 390,78
Opérations exercice	228 442,27	274 031,00	51 079,01	91 307,58	279 521,28	365 338,58
Total	228 442,27	417 421,78	132 043,81	91 307,58	360 486,08	508 729,36
Résultat de clôture		188 979,51	40 736,23			148 243,28
Restes à réaliser	0,00	0,00	6 000,00	6 697,82	6 000,00	6 697,82
Total cumulé	0,00	188 979,51	46 736,23	6 697,82	6 000,00	154 941,10
Résultat définitif		188 979,51	40 038,41			148 941,10

**3- Affectation du résultats 2024**

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 est affecté comme suit :

Affectation du solde disponible en recette de fonctionnement (002) =	148 941.10
Affectation minimale à la section d'investissement (article 1068) =	40 038.41
Report du déficit d'investissement en dépenses (001) =	40 736. 23
Voté à l'unanimité	

4- TAUX IMPOSITIONS des TAXES LOCALES 2025

Les taux d'imposition en 2025 validé à l'unanimité

TAXE FONCIERE BATIE :	38,17 %
T. F. NON BATIE :	29,13 %
TAXE HABITATION RS	8,51 %
PRODUITE ATTENDU :	165 729 €

5 – TRAVAUX D'INVESTISSEMENT :**- DOSSIER AMENAGEMENT MAIRIE**

Les dossiers de demandes de subvention, auprès du Département et de l'Etat (DETR/FONDS VERT) ont été déposés. Par contre, le chiffrage doit être plus précis pour répondre aux interrogations des organismes. Voici une proposition d'honoraires revue par Mme Kyriaco comprenant le bureau d'étude compétent pour toute la partie technique (chauffage, ventilation, électricité, plomberie). La mission sera en deux étapes, la première étant d'atteindre la phase APD pour pouvoir transmettre l'ensemble des documents nécessaires au montage des demandes de subventions soit un montant 5460.00 € HT/6552.00 € TTC (APS = 1820.00 € HT + APD = 3640.00 € HT)

Mr le Maire demande la validation de la première étape des honoraires de Mme Kyriaco et du bureau d'études pour un montant de 6 552 € TTC.

Monsieur Duflot prend la parole et un débat s'instaure sur les montants des devis et les montants perçus par l'architecte, et les différentes phases prévues.

VOTE : Pour 7 - 1 Contre - 2 Abstentions 2

- Demande de subvention : Proposition de la mise en place d'un nouveau cabanon en bois pour les Jardins Familiaux sur les parcelles AX N°70 et 71. Plusieurs devis ont été demandés. Demande d'une subvention auprès du Département dans le cadre du programme d'aménagements structurels. Voté à l'unanimité.
- Embellissement Fontaine : peinture trompe l'œil de la Fontaine par Bernard Gout pour un montant 2000.00 € (frise et faux marbre ...). Demande l'accord de solliciter une demande de subvention au Patrimoine ou Département. Voté à l'unanimité.
- Sollicitation de plants et arbustes auprès de la Pépinière Départementale pour les jardins familiaux- Voté à l'unanimité
- Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité- Année 2025 :
M. le Maire donne connaissance au Conseil municipal des règles relatives au calcul des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité dont les dispositions sont aujourd'hui codifiées aux articles R. 2333-105 et suivants du Code général des collectivités territoriales. Elle est calculée en prenant le seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur au 1er janvier 2025. Soit un montant de 241 €- Voté à l'unanimité

**6 - VOTE DU BUDGET 2025**

Le budget Principal 2025 est présenté à l'ensemble du Conseil Municipal.

Vote : 1 Abstention et 10 Pour

PROPOSITIONS BUDGET 2025**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES	RECETTES
023 Virement à la section d'investissement 165 000.00	002 Excédent reporté 148 941.10
Charges Générales 67 452.10	Impôts Taxes 13 500.00
Autres charges 28 954.00	Fiscalité locale 185 729.00
Personnel 122 000.00	Dotations 47 473.00
Intérêts Emprunts 418.00	Locations Loyers 13 000.00
Com com 21 592.00	Produits exception. 773.00
Amortissements 1 941.00	Amortissements 1 941.00
=> Dépenses 2025	=> recettes 2025
TOTAL 411 357.10	TOTAL 411 357.10

INVESTISSEMENT

DEPENSES	RECETTES
001 Report Déficit 40 736.23	1068 besoins de financement 40 038.41
RAR 6 000.00	RAR 6 697.82
Sous total 46 736.23	Sous total 46 736.23
	021 Virement fonction 165 000.00
Emprunt 12 900.00	FCTVA 3 728.00
Amortissements 1 941.00	Amortissements 1941.00
Opérations 202 501.00	Subventions 46 673.00
TOTAL 264 078.23	TOTAL 264 078.23

8- Syndicat Mixte Canigo Grand Site :

- Désignation des représentants : titulaire Michel LLANAS et suppléant Patrick MASSELOT Voté à l'unanimité
- Approbation du retrait de la commune de Corneilla-la-Rivière - Voté à l'unanimité

9-Com Com Conflent Canigo : Modifications des Statuts

Intégration de la nouvelle obligation en matière d'action sociale et de soutien aux familles, notamment en ce qui concerne l'accueil des jeunes enfants. Voté à l'unanimité

10- Questions diverses.

- Cotisation de 150 € pour la Mission locale des Jeunes - Voté à l'unanimité

Fin de séance à 19h40